

Absents : Eugène BRASSEUR, Marie-Claude ABSIL, Delphine DEPIERREUX

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique,

1. PROCES-VERBAL

Approuve le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2008.

2. FABRIQUES D'ÉGLISE

émet un avis favorable au budget 2009 des Fabriques d'église de :

Fabriques	Hour	Wanlin
Recettes	21.986,51	12.581,73
Dépenses	21.986,51	12.581,73
Intervention communale	16.074,93	8.844,20

3. CPAS - DÉMISSION

Prend acte de la notification de la démission de M. MATZ Christophe, en qualité de membre du Conseil de l'Action Sociale, élu de plein droit en séance du 04.12.06 (groupe I.C.)

3. RAPPORT ANNUEL

Reçoit pour information le rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la commune pour l'exercice 2008.

4. *Mme Geneviève GODFRIN et M. Christian LAMBERT, Présidente et Conseiller du Conseil de l'Action Sociale sortent de séance (L1122-19)*

par 9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention
CPAS – COMPTE 2007

Approuve le compte du CPAS pour l'exercice 2007 :

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés au profit du CPAS	1.268.331,18	25.000
Engagements de dépenses contractés par le CPAS	1.203.857,56	21.000
Résultat budgétaire	64.473,62	4.000

5. par 9 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention
CPAS – MODIFICATION BUDGÉTAIRE

Approuve la modification budgétaire n°1 du CPAS pour l'exercice 2008 :

Service	Recettes	Dépenses
Ordinaire	126.434,81	126.434,81
Extraordinaire	1.704,81	1.704,81

6. par 9 voix pour et 3 abstentions
BUDGET COMMUNAL DE L'EXERCICE 2009

7.1. approuve la note de politique générale et financière de la commune pour l'exercice 2009 ;

7.2. approuve le budget communal pour l'exercice 2009 :

Budget	Recettes	Dépenses	Boni
Ordinaire	5.292.021,06	4.627.587,87	664.433,19
Extraordinaire	4.887.367,31	4.887.367,31	0

8. par 9 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions
SACS PAYANTS POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS – MODIFICATION

Modifie comme suit le prix des sacs pour la collecte des déchets ménagers et des PMC à partir du 01.04.09 :

- 1,20 € pour le sac de 60 litres, vendu par rouleau de 10 sacs
- 0,60 € pour le sac de 30 litres, vendu par rouleau de 20 sacs ;

9. à l'unanimité

9.1. SUBVENTIONS 2009 AUX ASSOCIATIONS

Décide :

- d'octroyer un subside de fonctionnement pour l'année 2009 aux associations suivantes :

Association	Montant en euros
Protection des animaux	247,50
Parents-secours	124,00
Théâtre-action	500,00
Vents d'Houyet	200,00
Comité de jumelage	5.743,68
Maison de la laïcité	247,90
Office du Tourisme de Houyet	10.957,87
Maison du Tourisme du Val de Lesse	13.767,59

Office de Développement et de Promotion de Houyet	5.000,00
MAtélé	4.600,00
Maison de l'Emploi	3.300,75
Fondation Rurale de Wallonie	4.000,00
Sport Santé Events	1.200,00
Les Plus Beaux Villages de Wallonie	625,00
Office Nationale de l'Enfance	1.627,51
Transfert du subside du Plan de Prévention Proximité à l'ODPH :	11.590,00
Subvention à la Maison du Tourisme pour l'engagement de Wallo'net :	20.000,00
Subvention au BEP pour la « veille informative » :	1.210,00

- décide de ne pas exercer son pouvoir de contrôle pour les subventions supérieures à 1.239,47 euros, à l'exception de la Maison du Tourisme du Val de Lesse, dont la subvention globale dépasse 24.789,35 euros.

9.2. ACQUISITION DE 2 ÉPANDEURS A SEL DE DÉNEIGEMENT – EMPRUNT

Décide de passer un marché de services d'emprunt par procédure négociée sans publicité d'un montant de 26.140 euros, avec une durée de 5 ans, pour l'acquisition de 2 épandeurs à sel de déneigement (décision du 13.02.08).

9.3. COLLECTE DES DÉCHETS – ORDONNANCE DE POLICE

Arrête une ordonnance de police administrative générale concernant la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers.

9.4. SUCCESSION LOMBART – VENTE PUBLIQUE VOLONTAIRE

Approuve le projet d'acte de vente publique volontaire établi par le Notaire PAEPS à Machelen, concernant l'immeuble communal situé à Diegem, broekstraat 20, à l'exception de la clause « volmacht ».

9.5. E411 – AIRE DE WANLIN – VENTE DE PARCELLES

Décide de vendre de gré à gré les parcelles suivantes à la Région Wallonne, Service Public de Wallonie, pour l'aménagement d'un parking sécurisé pour camions, moyennant le prix de 19.400 euros, toutes indemnités comprises :

1. une contenance de 92a45ca dans une parcelle de pâture, sise « Taille aux Genetres », cadastrée section A, n°767b, pour une contenance de 14ha23a34ca ;
2. une parcelle de nature de pâture sise « Crête des Saucis », cadastrée section A, n°757f, pour une contenance de 72a05ca ;
3. une contenance de 21a33ca dans une parcelle en nature de pâture, sise même lieu-dit, cadastrée section A, n°757l, pour une contenance de 02ha82a48ca ;

9.6. ACQUISITION D'EMPRISES A MESNIL- EGLISE

Décide d'acquérir à titre gratuit, frais, droits et honoraires étant à charge de la commune, les emprises résultant de la modification par élargissement d'un tronçon du sentier vicinal n°31 à Mesnil-Eglise, à savoir :

- ✓ Une superficie de 06a16ca dans les parcelles cadastrées section A, n°s 103r, 104v, 105b, 112d, 112^e, 112f et 113c, appartenant aux époux DOMINE-HERION ;
- ✓ Une superficie de 97 centiares dans les parcelles cadastrées section A, n°104p et 104w appartenant à M. ATTAR Medhy et à Mme OTTO Barbara ;
- ✓ Une superficie de 1ca dans la parcelle cadastrée section A, n°98, appartenant aux époux GERSOM-HUSSIN ;

9.7. AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

Décide de renouveler pour une durée de 9 années prenant cours le 15 décembre 2008 le contrat de mandat avec l'Agence Immobilière Sociale pour la gestion des logements d'insertion situés à Houyet, rue Grande 39 et à Mesnil-St-Blaise, rue des écoles 39 et d'introduire une demande tendant à l'obtention d'une prime provinciale pour la mise à disposition du circuit locatif de ces 4 logements.

9.8. DÉVELOPPEMENT RURAL

9.8.1. MAISON DE VILLAGE A FINNEVAUX

Approuve le projet définitif des travaux d'aménagement d'une maison de village dans les locaux de l'ancienne école de Finnevaux pour une dépense estimée à 516.004,63 euros HTVA et honoraires, fixe le mode de passation du marché par adjudication publique et décide de contracter un emprunt en temps opportun pour le financement de la part communale.

9.8.2. AMÉNAGEMENT GLOBAL DE HOUYET

Approuve la proposition de majoration de l'offre de la S.A. LHERMITTE pour les travaux d'aménagement de la rue Grande et la création des zones internes à Houyet au montant de 160.602,09 euros TVAC.

9.8.3. COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR) – COMPOSITION

Arrête la liste des représentants de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

9.9. KIT D'ACCUEIL

Décide, via l'Espace Citoyen, de faire bénéficier à tout chef de ménage provenant d'une autre commune à dater du 1^{er} janvier 2009, d'un kit d'accueil et de bienvenue sur le territoire communal.

- 9.10. **CONSEIL COMMUNAL – JETONS DE PRÉSENCE**
Fixe le montant d'un jeton de présence par séance du Conseil communal à 37,18 euros à dater du 1^{er} janvier 2009, à l'indice-pivot 138,01.
- 9.11. **RECRUTEMENT DE PERSONNEL**
Décide de procéder au recrutement d'un(e) employé(e) d'administration D4, fixe les conditions de recrutement et les indemnités allouées au jury chargé de l'organisation des examens.
- 9.12. **SECRÉTAIRE COMMUNALE**
Fixe l'échelle de traitement applicable à la secrétaire communale à partir du 1^{er} octobre 2008.
- 9.13. **(point supplémentaire) – AG d'IDEG**
Approuve les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'IDEG du 04.02.09.
- 9.14. **(point supplémentaire) – OUVERTURE D'UNE VOIRIE A WANLIN**
Émet un avis favorable quant au projet d'ouverture d'une voirie à Wanlin en vue de permettre la réalisation du lotissement Hibeaufontaine.
- A huis clos, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement.